



## TALMONT SAINT HILAIRE - COMMUNAUTE DE COMMUNES MOUTIERROIS TALMONDAIS

EPCI regroupant 20 communes pour environ 32 000 habitants  
Situé à 30 mn de la ville centre, La Roche sur Yon, et à 10 mn de la mer

### Instructeur des Autorisations du Droit des Sols

Date de publication : 26/06/2017

Date limite de candidature : 18/08/2017

Date prévue du recrutement : 15/11/2017

Type de recrutement : fonctionnaire exclusivement

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT ADMINISTRATIF  
REDACTEUR

### MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac ou équivalent

Descriptif des missions du poste : Sous la responsabilité hiérarchique du Responsable du service urbanisme- application du droit des sols, vous assurez les missions suivantes :

- instruire les demandes d'autorisation du droit des sols, dans les délais encadrés par le code de l'urbanisme, et au regard des règles d'occupation des sols définies par les documents de planification communale,
- rédiger des arrêtés, rapports, observations, courriers à l'attention des maires et des pétitionnaires et assurer le suivi administratif des dossiers
- suivre l'évolution de la réglementation et adapter l'instruction en fonction : informer et conseiller les élus, les services communaux et les pétitionnaires,
- proposer le cas échéant des modifications de la partie réglementaire des documents d'urbanisme des communes instruites,
- utiliser le logiciel Cart@ds.

Profil recherché : Profil recherché : De par votre formation et/ou vos fonctions précédentes, vous avez une bonne connaissance du code de l'urbanisme et des règles et procédures liées à l'instruction, mais également des autres codes connexes (codes de la construction, de l'environnement). Vous maîtrisez les dispositions spécifiques concernant l'urbanisme en lien avec le littoral, la protection de l'environnement et du patrimoine : Loi littoral, Natura 2000, ZPPAUP /AVAP, etc. Vous savez lire et analyser les pièces techniques (plans des documents d'urbanisme et plans de construction), administratives et juridiques (SCOT, PLU, AVAP,...) .

Pour cela vous possédez :

- Expérience professionnelle exigée en instruction du droit des sols,
- Sens de l'organisation, discrétion, rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, méthode et objectivité
- Qualités rédactionnelles,
- Sens de la communication et du travail en équipe, sens de la pédagogie et capacité d'adaptation
- Maîtrise des outils informatiques (bureautique, logiciels métiers d'application du droit des sols - Cart@ds, SIG)

Vous êtes titulaire du permis B.

Une connaissance du territoire d'intervention serait un plus.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : TALMONT SAINT HILAIRE

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

### AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE

Régime indemnitaire + CNAS + Participation prevoyance

## **CANDIDATURES**

Les candidatures sont à adresser à :

**Monsieur le Président**  
**TALMONT SAINT HILAIRE - COMMUNAUTE DE COMMUNES MOUTIERROIS TALMONDAIS**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MOUTIERROIS TALMONDAIS**  
**35 impasse du Luthier**  
**ZI du Pâtis 1 - BP 20**  
**85440 TALMONT SAINT HILAIRE**

Informations complémentaires : Lettre de motivation + CV à adresser à M. le Président de la Communauté de Communes Moutierrois Talmondais. Contact : la directrice générale au 02 51 207 207 ou par courriel : [agaboriau@cc-talmondais.fr](mailto:agaboriau@cc-talmondais.fr)

## **INFORMATION**

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.